

Note de présentation du COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025



10 MARS 2026



Préambule

La présente note retrace les informations financières essentielles jointe au compte financier unique de la ville de FUMAY afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. Elle est disponible sur le site de la Commune.

Le Compte Financier Unique ou CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion du comptable. A lui seul, il donne une information financière plus simple et plus lisible et simplifie les procédures et contrôles de cohérence entre les données du comptable et de l'ordonnateur.

Par ce document, le Maire présente le bilan de l'année écoulée.

Le mot du Maire :

L'économie française a connu une croissance modérée en 2025 avec une progression du Produit Intérieur Brut) de moins de 1%, inférieure à la moyenne européenne.

L'inflation poursuit sa décrue et la baisse des prix de l'énergie contribue à cette modération.

En revanche, la situation des finances publiques demeure fragile. La dette publique reste élevée et le déficit budgétaire contraint les marges de manœuvre de l'Etat. Le contexte politique marqué par une instabilité, gouvernementale et budgétaire, renforce ces problèmes économiques.

Pour la deuxième année consécutive, le processus d'adoption de la Loi de finances a été marqué par un contexte politique inédit, porteur d'incertitudes pour l'ensemble des acteurs économiques et des collectivités !

A ce stade, les dotations de l'Etat aux communes ne sont pas connues... Nous abordons donc la période d'élaboration du budget municipal dans une incertitude qui devient hélas de plus en plus la règle !

Cela étant, cette dernière présentation du mandat 2020-2026 de l'arrêté des comptes à la clôture de l'exercice budgétaire s'inscrit toujours dans les impératifs comptables fixés par la municipalité :

- non recours à l'emprunt
- non augmentation des impôts
- maîtrise des dépenses courantes pour dégager l'autofinancement nécessaire au financement des investissements

L'année 2024 fut marquée par une maîtrise de nos dépenses (+1% alors que le taux d'inflation fut de 2 %) mais une baisse significative de nos recettes (8%) qui « imposait à notre collectivité d'être encore plus vigilante que jamais en 2025 pour dégager l'autofinancement nécessaire au financement de ses investissements » (extrait de la note de présentation du Compte Administratif 2024).

Ce Compte Financier Unique reflète donc les efforts de la Municipalité pour dégager des marges permettant de financer les projets d'investissements tout en assurant les missions quotidiennes en direction des Fumaciennes et des Fumaciens dans un contexte instable du montant des dotations (cf. ci-dessus).

L'implication des élus avec l'aide des services municipaux, qui ont cherché des co-financements pour baisser la part communale dans les principaux investissements et qui ont pris des mesures parfois difficiles comme l'extinction partielle de l'éclairage public pour limiter les dépenses énergétiques, a permis de mener à bien la politique de « sérieux budgétaire » suivie depuis 6 ans.

Politique qui a permis de désendetter la Ville de 1 642 716 € en capital et de verser 1 419 557 € d'intérêts tout en réalisant près de 3,4 millions d'investissements en ne contractant aucun emprunt et donc aucune dette supplémentaire grévant les futurs budgets !

Les impératifs fixés en début de mandature ont donc été respectés.

La future mandature devra composer avec un contexte national et mondial incertain et un remboursement des intérêts des emprunts contractés entre 2008 et 2016 qui augmentera en cours de mandat. La même prudence budgétaire que ces dernières années sera donc de mise.

I – Le compte financier unique 2025 – BUDGET PRINCIPAL

Pour rappel, le Conseil Municipal a voté le budget primitif 2025, le 03 avril 2025 comme suit :

- La Section d'investissement équilibrée en dépenses et recettes à : 1 600 000 €
- La Section de fonctionnement équilibrée en dépenses et recettes à : 5 140 000 €

Présentation du Compte financier Unique 2025 : BUDGET PRINCIPAL

		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
RECETTES	Recettes réalisées	957 645,40 €	4 418 337,62 €
	Restes à réaliser	347 254,53 €	
S/TOTAL		1 304 899,93 €	
DEPENSES	Dépenses réalisées	985 095,47 €	4 189 867,70 €
	Restes à réaliser	71 758,54 €	
S/TOTAL		1 056 854,01 €	
Solde des réalisations de l'exercice		-27 450,07 €	228 469,92 €
Résultats antérieurs reportés		-62 401,23 €	1 186 294,17 €
RESULTATS DE CLOTURE		185 644,69 €	1 414 764,09 €

Tableau des RATIOS de Niveau	<i>Moyenne nationale communes de 2000 à 3500 habitants</i>	2024	2025
Dépenses réelles de fonctionnement / population	873 €	1 319,66 €	1 288,88 €
Recettes réelles de fonctionnement / population	1 080 €	1 369,49 €	1 394,84 €
Dépenses d'équipement brut / population (*hors opération compte de tiers : parking de l'Hôpital)	405 €	402,69 €	212,10 € *
Encours de la dette / population	652 €	1 767,77 €	1 696,13 €
DGF / population	162 €	215,18 €	219,06 €

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Le budget de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. Les dépenses sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des biens communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les indemnités des élus, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts.

EVOLUTION de la section de FONCTIONNEMENT sur 6 ANS

FONCTIONNEMENT	REALISE EN 2020	REALISE EN 2021	REALISE EN 2022	REALISE EN 2023	REALISE EN 2024	REALISE EN 2025
TOTAL DES RECETTES	4 368 203 €	4 486 474 €	4 763 463 €	4 840 862 €	4 383 306 €	4 418 336 €
Recettes Réelles		4 486 334 €	4 761 327 €	4 768 553 €	4 379 636 €	4 414 667 €
Recettes d'ordre		140 €	2 136 €	72 328 €	3 669 €	3 669 €
TOTAL DES DEPENSES	3 911 699 €	3 914 624 €	4 318 185 €	4 495 610 €	4 317 624 €	4 189 867 €
Dépenses Réelles		3 794 131 €	4 118 141 €	4 165 443 €	4 220 270 €	4 079 316 €
Dépenses d'ordre		120 493 €	214 045 €	330 176 €	97 354 €	110 551 €
EXCEDENT DE L'EXERCICE	456 504 €	571 849 €	445 277 €	345 252 €	65 681,70 €	228 469 €

(Les opérations d'ordre sont des mouvements comptables qui n'entraînent pas de mouvements de trésorerie et permettent de retracer les impacts sur l'actif de la commune, sans affecter sa trésorerie)

Le tableau de l'évolution de la section de fonctionnement laisse apparaître un excédent de fonctionnement réalisé en 2025 de **228 469,92 €**, soit **5,17 % des recettes de fonctionnement**.

DETAIL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

LES CHAPITRES (Hors opération d'ordre)	2020	2021	2022	2023	2024	2025
013-atténuations de charges	30 343 €	39 806 €	94 481 €	99 465 €	93 064,29 €	55 697,26 €
70- Produits des services, du domaine et ventes diverses	48 842 €	68 144 €	92 491 €	79 357 €	97 760,11 €	89 630,46 €
73 – Impôts et taxes	579 238 €	2 607 227 € *	2 961 348 €	2 925 611 €	2 224 521,99€	2 407 772,00 €
731 -Fiscalité locale					587 225,37 €	559 623,86 €
S/total 73			2 961 348 €	2 925 611 €	2 811 747,36€	2 967 395,86 €
74 –Dotations, subventions et participations * modification Imputat*budgétaire dotation CCARM	3 567 715€	1 639 026€	1 419 039 €	1 370 192 €	1 194 857,98€	1 163 665,65 €
75- Autres produits de gestion courante	51 359 €	46 612 €	53 670 €	66 075 €	117 921,30 €	70 532,75 €
76- Produits financiers	63 091 €	63 091 €	63 091 €	63 091 €	63 095,00 €	63 094,37 €
77- Produits exceptionnels	7 778 €	22 425 €	77 207 €	163 740 €	897,00 €	4 100,00 €
78 – Reprise dépréciations					293,90 €	551,63 €
TOTAL des R.R.F.	4 348 366 €	4 486 474 €	4 761 327 €	4 768 533 €	4 379 636,94€	4 414 667,98 €
% d'évolution par rapport à N-1	3,19 %	+ 3,17 %	+ 6,12 %	+ 0,15 %	-8,1555%	+ 0,7999 %

Les recettes réelles de fonctionnement (RRF) repartent légèrement à la hausse de 35 031€ soit 0.8 %.

Le chapitre 73 (Impôts et Taxes) 2 407 772 € (+ 8,10 %) : L'augmentation de ce chapitre de 183 200 € en 2025/2024 s'explique essentiellement par le versement exceptionnel de 152 833 € pour la régularisation de la dotation de solidarité communautaire suite aux nouveaux critères de répartition. Ci-après, le détail des recettes perçues sur les chapitres 73 et 731.

- 2 168 535 € : dotation de solidarité de la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse,
- 152 883 € : régularisation DSC Dotation exceptionnelle,
- 42 292 € : fonds départemental droit mutation,
- 44 062 € : fraction de TVA

Le chapitre 731 (fiscalité locale) 559 623 € (- 4,70 %) :

- 452 062 € : Impôts directs locaux
- 43 347 € : Taxe sur les surfaces commerciales (-26 695 € 2025/2024)
- 15 405 € : imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux
- 46 994 € : Accise sur l'électricité (- 11 075 € 2025/2024)
- 1 815 € : divers droits de place

Le chapitre 74 (Dotations, subventions et participations) : 1 163 665 € (- 2.61 %) :

Ce chapitre est en diminution de 31 192 € causé notamment par une réduction de la participation de l'Etat sur les contrats aidés et la participation de la CAF.

Ci-après, le détail des principales recettes perçues sur le chapitre 74 :

- 693 328 € : dotation globale forfaitaire,
- 177 144 € : Allocations compensatrices,
- 42 910 € : participation de l'Etat sur les contrats aidés (- 33 414 € 2025/2024),
- 50 075 € : dotation biodiversité,
- 59 160 € : Contrat Natura bois sénescents,
- 39 925 € : participation de la CAF pour les activités périscolaires (- 19 382 € 2025/2024 en fonction de la dotation CAF à répartir et de la déclaration des heures),
- 33 752 € : fonds départemental péréquation Taxe professionnelle,
- 32 733 € : l'aide à la cantine à 1 €
- Et autres participations diverses

Le chapitre 75 (produits financiers) 70 532 € (- 40,19 %) :

En 2024, ce chapitre était augmenté par 2 recettes exceptionnelles pour un montant de 48 355 € (l'apurement du fonds forestier et la régularisation d'intérêts courus non échus sur budgets annexes).

En 2025, avec un total de 70 532 €, ce chapitre retrouve le niveau normal des années antérieures à 2024.

Le montant des chapitres 77 (produits exceptionnels) et 78 (reprise pour dépréciation) reste anecdotique

LES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT (DRF)

LES CHAPITRES (Hors dépenses d'ordre)	2020	2021	2022	2023	2024	2025
011-charges à caractère général <i>Travaux en régie</i>	996 653 € (- 9 549 €) 987 104 €	1 069 874 €	1 231 352 €	1 185 288 €	1 290 116 €	1 248 366 €
<i>Variation année N- 1</i> <i>Après réduction travaux en régie</i>	- 48 135 € -43 406 €	+ 73 221€	+ 161 478 €	- 46 064 €	+ 104 828 €	- 41 750 €
012- charges de personnel	1 797 332 €	1 847 426 € + 50 094 €	1 977 904 € + 130 478 €	2 024 015 € + 46 111 €	2 093 801 € + 69 786 €	2 065 319 € - 28 482 €
Recettes venant réduire les charges de personnel <i>Participation ETAT des contrats aidés, remboursement maladies,</i>	<i>Participations</i> 69 768 €	<i>Participations</i> 105 519 €	<i>Participations</i> 192 258 €	<i>Participations</i> 218 921 €	<i>Participations</i> 170 077 €	<i>Participations</i> 98 617 €
Coût effectif du personnel	1 727 564 €	1 741 907 €	1 785 646 €	1 805 094 €	1 923 724 €	1 966 702 €
<i>Variation année N-1</i>	+ 108 967 €	+ 14 342 €	+ 43 740 €	+ 19 448 €	+ 118 630 €	+ 42 978 €
014 –atténuation de produits	97 677 €	97 307 €	97 278 €	97 269 €	97 711 €	97 269 €
65 –autres charges de gestion courante	608 400 €	515 859 €	571 955 €	620 608 €	520 727 €	457 912 €
<i>Variation annéeN-1</i>	+ 42 772 €	- 92 542 €	+ 56 095 €	+ 48 653 €	- 99 882 €	- 62 815 €
66- Charges financières	259 205 €	245 518 €	237 015 €	227 347 €	217 337 €	206 044 €
67- Charges exceptionnelles	30 857 €	17 147 €	2 636 €	10 307 €	27 €	3 677 €
68 –provision dépréciation		1 000 €	0	600 €	551 €	729 €
TOTAL DEPENSES REELLES de FONCTIONNEMENT	3 790 125 €	3 794 131€	4 118 141 €	4 165 443 €	4 220 270 € + 1,32 %	4 079 316 € - 3,34 %

Les **dépenses réelles de fonctionnement (DRF)** : Au total, elles diminuent de 3,34 % par rapport à 2024, tous les chapitres principaux sont à la baisse.

Par ailleurs, le rééquilibrage des versements à la participation de la Régie de l'Eau et l'Assainissement a réduit de 50 000 € le chapitre 65 « autres charges de gestion courante ».

Le chapitre 011 (Les CHARGES à caractère général) : 1 248 366 €

Ci-après le détail des charges les plus importantes par type de dépenses :

- **468 222 € d'achats et les fournitures** : dont 371 706 € en fourniture d'énergie, repas cantine, fournitures de petit équipement, scolaires, administratives, de voirie, d'entretien ...

- **709 945 € de prestations de services extérieurs** : dont 207 352 € entretien des espaces verts et nettoyage de la ville par l'Afeiph, 72 000 € pour le suivi du marché et entretien des chaudières, 59 981 € de transports collectifs, 59 706 € pour les fêtes et cérémonies, 65 012 € pour des travaux d'entretien de bâtiments, infrastructures, 56 025 € pour des travaux d'entretien des voiries, 42 066 € de contrat d'assurances (hors assurance du personnel), 39 373 € pour l'entretien des réseaux d'éclairage public et transformateur, 35 142 € Frais postaux et télécommunications, 29 004 € de location de véhicules et crédit-bail, 14 399 € fleurissement et autres entretiens d'espaces verts, et diverses prestations informatiques, entretien de véhicules et matériel divers...

On note que :

1. certaines dépenses sont ponctuelles tel que le relamping en LED dans les écoles, pose d'un nouveau portail au cimetière, audit décret tertiaire des bâtiments, intervention sur un transformateur électrique... ,
2. de nouveaux contrats de dépenses ont été conclus tel que la location d'un véhicule pour le salage en période hivernale, la participation à la FDEA (fédération départementale d'électricité des Ardennes) pour l'entretien de notre réseau d'éclairage public, la mission de gestion du RGPD. De plus, certains contrats et redevances ont vu augmenté leur prestation comme le contrat avec l'Afeiph pour le nettoyage du cimetière, le contrat avec la VNF concession du port de plaisance, le contrat pour la maintenance des défibrillateurs ...

- **Les impôts et taxes : 27 587 €**

- **Autres achats divers : 42 612 €** (dont 35 141 € de frais postaux et de télécommunication, ...)

Le chapitre 012 (Les CHARGES de personnel) : 2 065 319 €

En diminution de 28 482 € par rapport à 2024 malgré la mise en place d'une participation à la protection sociale complémentaire des agents de la fonction publique, imposée par la Loi. La ville participe à hauteur de 25 % des garanties minimales obligatoires du contrat collectif d'assurance au risque prévoyance des agents.

Au 31 décembre 2025, la collectivité comptait 41 agents territoriaux représentant 36,61 équivalents temps plein.

Le nombre d'agents non titulaires en 2025 était au total de 18 mais pour 9,48 en équivalents temps plein.

Le financement de l'Etat sur les contrats aidés sont en baisse les rendant moins attractifs pour les collectivités.

Ratio	Moyenne nationale communes de 2000 à 3500 hts	2024	2025
Dépenses de personnel / Dépenses Réelles de Fonctionnement	50,60 %	49,61 %	50,63 %

TABLEAU de l'effectif des AGENTS de la FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE au 31.12.2025

Effectif arrêté au 31.12.2025	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Agents	47	47	44	44	44	41

L'ENDETTEMENT

L'encours de dettes représente le capital restant dû de l'ensemble des emprunts et dettes souscrits précédemment par la collectivité. Cet encours se traduit, au cours de chaque exercice, par une annuité en capital (en section d'investissement), elle-même accompagnée de frais financiers (en section de fonctionnement), le tout formant l'annuité de la dette.

Seul le budget principal supporte la charge de la dette.

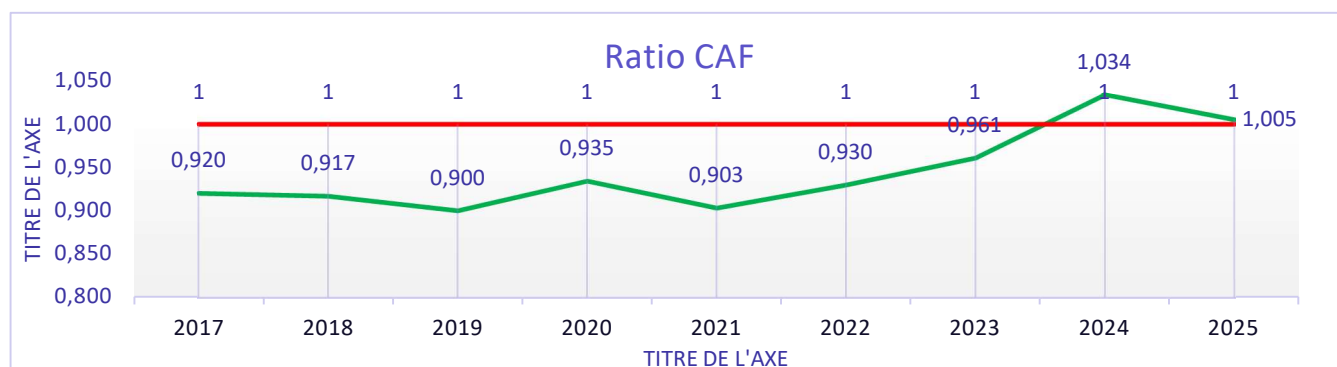
Le dernier emprunt a été souscrit en 2016.

Evolution de la Dette	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Au 01.01.	6 711 922€					
Encours au 31.12	6 442 254€	6 186 131€	5 926 807€	5 653 317€	5 368 254€	5 068 937 €
Capital	269 668 €	256 122 €	261 056 €	285 064 €	286 217 €	299 317 €
Intérêt	259 205 €	245 519 €	237 016 €	219 928 €	217 336 €	206 044 €
	528 873 e	501 641 €	498 072€	504 992 €	503 553 €	505 361 €
Taux de la charge annuelle de la dette (dette annuelle/RRF)	12,16 %	11,18 %	11,06 %	10,59 %	11.50 %	11.44 %

LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CFU 2025
Recettes Réelles de Fonctionnement <i>(hors cession et atténuation de produits)</i>	4 483 533 €	4 503 474 €	4 529 490 €	4 282 367 €	4 317 399 €
Dépenses Réelles de Fonctionnement <i>(hors atténuation de charges)</i>	3 793 130 €	3 926 381 €	4 065 968 €	4 127 206 €	4 023 620 €
EPARGNE BRUTE ou Capacité d'autofinancement (CAF)	690 402 €	577 092 €	463 522 €	155 161 €	293 779 €
Remboursement du capital sur l'année N+1	256 122 €	261 056 €	286 000 €	300 000 €	314 283 €
EPARGNE NETTE ou capacité d'autofinancement nette	434 280 €	316 036 €	177 522 €	-144 839 €	-20 504 €

Indicateur de la Capacité d'Autofinancement : *Si ≥ 1 , il n'y a plus d'argent issu de l'exploitation pour autofinancer de nouveaux investissements, qui devront faire appel à l'emprunt*



LA SECTION d'INVESTISSEMENT : Le budget d'investissement prépare l'avenir.

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

LES OPERATIONS D'EQUIPEMENT REALISEES EN 2025

Opérations réalisées	REALISE 2025
<u>Equipement scolaire</u> <i>Equipement informatiques 14 postes Ecole Centre et 13 postes école Charnois : 29 500 €</i> <i>Subventions perçues en 2025</i> <i>Etat - visiophonie : 2 000 €</i>	29 500 €
<u>Equipements sportif et culturel</u> <i>Equipement tatami pour ring de boxe du complexe sportif : 1 354 €</i> <i>4 Instruments musique : 1 698 €</i>	3 052 €
<u>Equipements divers</u> <i>Gros outillage et matériel service technique : 4 058 €</i> <i>Défibrillateurs : 6 570 €</i> <i>Tentes pliantes : 2 210 €</i> <i>Eclairage LED complexe sportif, écoles ... : 8 621 €</i> <i>Bornes électriques place Baty : 1 022 €</i> <i>Matériel informatique : 3 625 €</i> <i>Conteneurs, composteur, poubelles : 1 436 €</i> <i>Mobilier : 1 968 €</i> <i>Equipement vaisselle Centre social : 1 615 €</i> <i>Equipement divers : 4 546 €</i> <i>Subventions perçues en 2025</i> <i>- Etat : 500 €</i>	35 671 €
<u>Voirie et Forêt</u> <i>Travaux rue Marcel Sembat : 253 854 €</i> <i>Aménagement entrée de Ville vers Givet : 20 174 €</i> <i>Subventions perçues en 2025 : 99 323 €</i> <i>- Région : Parking : 6 062 €</i> <i>- Département : Travaux de voirie : 89 301 €</i> <i>- Département : amendes de police pour feux récompense : 3 960 €</i>	274 028 €
<u>Logements</u> <i>Travaux Logement pour CISARM : 53 646 €</i> <i>Installation nouvelle chaudière logement : 5 770 €</i>	59 416 €
<u>Eclairage public</u> <i>Travaux de sécurisation de l'éclairage public (marché de travaux en cours) : 139 422 €</i>	139 422 €
<u>Bâtiments et infrastructures</u> <i>Columbarium : 26 274 €</i> <i>Réaménagement MAIRIE Suite 2023 : 23 816 €</i> <i>Subventions perçues en 2025</i> <i>- PNR : musée : 9 450 €</i> <i>- Etat : columbarium : 6 568 €</i> <i>- PNR : aires de jeux : 81 478 €</i>	26 274 €
<u>Travaux reprise de l'extension du Centre Social</u> <i>Etudes assistant à Maîtrise d'ouvrage : 14 308 €</i>	14 308 €
<u>Opérations Hors programmes</u> <i>Achat ancienne friterie : 34 175 €</i> <i>Etude d'inspection : 4 614 €</i> <i>Subventions perçues en 2025</i> <i>Adème -Etude réseau de chaleur : 15 960 €</i>	38 789 €
TOTAL des DEPENSES D'EQUIPEMENT REALISE EN 2025	620 460 €

OPERATION POUR COMPTE DE TIERS

Par délibération, le conseil municipal a accepté la délégation de compétence de Maîtrise d'ouvrage pour les aménagements extérieurs de l'Hôpital de FUMAY

Aménagement extérieur de l'HOPITAL	Dépenses	Recettes
Montant total des dépenses de l'opération	707 216 €	
Montant total des recettes perçues au 31.12.2025.....		623 608 €
Recettes certaines à percevoir sur 2026 : 77 513 €		
Financement de la part communale : 6 095 € soit 0.86 % de l'opération.		

LES OPERATIONS EN COURS DE REALISATION A REPORTEES SUR LE BUDGET 2026

OPERATIONS EN COURS DE REALISATION FIN 2025 ET REPORTEES SUR LE BUDGET 2026	Dépenses reportées	Recettes reportées
Equipements divers	2 645 €	
<i>Matériel informatique :2 645 €</i>		
<i>Subvention Région pour la Vidéo protection.....21 200 €</i>		21 200 €
Voiries	20 421 €	
<i>Installation de Feux récompense :20 421 €</i>		
<i>Subvention Etat DETR :39 368 €</i>		39 368 €
Eclairage public	32 958 €	
<i>Travaux de sécurisation de l'éclairage public : 32 958 €</i>		
<i>Subvention Etat DETR :50 000 €</i>		50 000 €
Reprise des travaux de l'extension du centre social	10 935 €	
<i>Etudes :10 935 €</i>		
Logements	4 800 €	
<i>Vitrines local 124, place Briand :..... 4 800 €</i>		
<i>Subvention Région : 66 500 €</i>		
<i>Subvention CCARM : 30 000 €</i>		96 500 €
Solde Fonds compensation de la TVA 2025		62 673 €
S/total opérations d'équipement en cours à reporter sur 2026	71 759 €	207 068 €
OPERATION pour COMPTE DE TIERS : Aménagement extérieur de l'HOPITAL – solde		77 513 €
TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2026	71 759 €	347 254 €

LES BUDGETS ANNEXES

1 – Budgets de Service à caractère administratif

a) Budget des Bâtiments soumis à la TVA : Ce budget gère les bâtiments communaux loués à des professionnels ou administrations soumis au régime de la TVA ...

Tableau dépenses et recettes réalisées en 2025

	Section d'exploitation	Section d'Investissement
Recettes	31 733,66 €	1 451,00 €
Dépenses	1 451,00 €	0 €
Résultat de l'année	30 282,66 €	1 451,00 €
Report de l'année n-1	180 942,94 €	50 314,99 €
Totaux cumulés	211 225,60 €	51 765,99 €

b) Budget du Lotissement communal : Ce budget gère les terrains pour la revente aux particuliers. Le déficit constaté sera comblé par la vente des terrains.

Tableau dépenses et recettes réalisées en 2025

	Section de fonctionnement	Section d'Investissement
Recettes	0 €	0 €
Dépenses	0 €	0 €
Résultat de l'année	0 €	0 €
Report de l'année n-1	3 384,94 €	- 147 965,00 €
Totaux cumulés		
Excédent.....	3 084,94 €	
Déficit.....		- 147 965,00 €

2 - Budget de service à caractère industriel et commercial

Budget du Camping Municipal : l'Association LEDA a repris l'activité depuis juillet 2022 avec l'objectif de se développer sur les prochaines années.

Tableau dépenses et recettes réalisées en 2025

	Section d'exploitation	Section d'Investissement
Recettes	0,00 €	0 €
Dépenses	657,05 €	0 €
Résultat de l'année	- 657,05 €	0 €
Report de l'année n-1	12 570,96 €	5 313,96 €
Totaux cumulés	11 913,33 €	5 313,96 €

RESULTATS DE CLOTURE TOUS BUDGETS SUR 6 ANS

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
BUDGET PRINCIPAL	1 914 894,39 €	1 849 515,39 €	1 705 003,11 €	1 797 207,80 €	1 186 294,17 €	1 324 912,79 €
Investissement	519 942,45 €	328 959,75 €	467 241,60 €	614 194,10 €	- 62 401,23 €	- 89 851,30 €
Fonctionnement	1 394 951,94 €	1 520 555,64 €	1 237 761,51 €	1 183 013,70 €	1 248 695,40 €	1 414 764 ,09 €
BATIMENTS A TVA	85 893,69 €	114 605,12 €	147 344,85 €	201 010,12 €	231 257,93 €	262 991 ,59 €
Investissement	21 298,32 €	21 549,32 €	22 612,99 €	48 863,99 €	50 314,99 €	51 765 ,99 €
Fonctionnement	64 595,37 €	93 055,80 €	124 731,86 €	152 146,13 €	180 942,94 €	211 225,60 €
CAMPING	26 668,79 €	26 788,79 €	23 007,74 €	24 091,97 €	17 884,92 €	17 227,29 €
Investissement	26 595,91 €	5 313,96 €	5 313,96 €	5 313,96 €	5 313,96 €	5 313,96 €
Fonctionnement	72,88 €	21 474,83 €	17 693,78 €	18 778,01 €	12 570,96 €	11 913,33 €
LOTISSEMENT	3 321,76 €	3 321,76 €	3 321,76 €	- 144 643,24 €	- 144 880,06 €	- 144 880,06 €
Investissement	- €	- €	- €	- 147 965,00 €	- 147 965,00 €	- 147 965,00 €
Fonctionnement	3 321,76 €	3 321,76 €	3 321,76 €	3 321,76 €	3 084,94 €	3 084,94 €
RESULTAT DE CLOTURE du compte administratif et du compte de gestion Au 31.12.2025 (hors restes à réaliser)	2 030 778,63 €	1 994 231,06 €	1 878 677,46 €	1 877 666,65 €	1 290 556,96 €	1 460 251.61 €
Restes à Réaliser	-966 188 €	-582 042 €	-199 702,79 €	-442 428 €	+201 818 €	+275 495 €
Résultat après les R.A.R	1 064 590 ,37 €	1 412 189,06 €	1 678 974,67 €	1 435 238,65 €	1 492 374,96 €	1 735 746,61 €

La baisse du résultat de clôture entre 2020 et 2026 est à nuancer :

Sur le résultat de 2026, il convient d'ajouter 275 495 € de restes à réaliser soit au final un résultat qui s'élèverait à 1 735 745 €.

Sur le résultat de 2020, il conviendrait de retrancher en restes à réaliser en dépenses 1 387 615€ et d'ajouter en restes à réaliser pour les recettes 421 472 € sur l'opération d'investissement du futur Espace Culturel des Carmélites soit au final un résultat qui s'élèverait à 1 064 590 €.

Entre 2020 et 2026 en prenant en compte les restes à réaliser, nos réserves ont au final augmentées de 671 155€ soit une hausse de 63 %.

Dans un contexte compliqué marqué par de multiples crises, la gestion rigoureuse et la recherche optimale de subventions ont permis de mener à bien de nombreuses réalisations tout en augmentant nos réserves financières. En ce qui concerne la trésorerie, notre fonds de roulement est à un niveau très correct.

La situation financière en cette fin de mandat est donc saine.